

**Les Espaces de vie sociale** (Evs) sont gérés exclusivement par des associations locales qui veillent à l'implication et à la participation des habitants tant pour l'élaboration des projets que pour la conduite des activités ou la gestion. Le projet des Evs répond aux finalités, aux principes et aux missions générales de l'Animation de la vie sociale. Sur le territoire **31 EVS** (sur 37) répondent à notre questionnaire.



## LES CENTRES SOCIAUX DU LIMOUSIN

### Territoire

Territoire à dominante : **9 URBAINE**  
**22 RURALE**

### Emplois

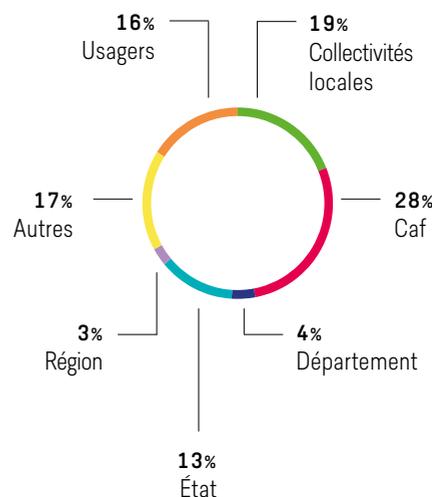
**84 SALARIÉS AU TOTAL**  
**65 ETP AU TOTAL**

### Les actions

- 22** pour accompagner les initiatives des habitants
- 31** pour renforcer les liens et solidarités entre habitants et générations
- 26** pour proposer une offre de service utile à la population
- 16** pour permettre une appropriation de l'environnement et du cadre de vie
- 11** pour soutenir le bien être
- 29** pour être à l'écoute des habitants
- 20** pour soutenir la fonction parentale
- 9** pour faciliter la mobilité
- 12** pour favoriser l'insertion
- 9** autre : soutenir la vie associative

### Ressources financières

	LE PLUS HAUT	LE PLUS BAS
<b>PRODUITS 2015</b>	<b>289 677 €</b>	<b>7 680 €</b>



### Bénévolat

**395 BÉNÉVOLES AU TOTAL**  
**4 888 ADHÉRENTS AU TOTAL**

### ÉDITO

Depuis 2011, la Caisse nationale des allocations familiales et la Fédération des Centres Sociaux de France accompagnent la démarche de Système d'Échanges National des Centres Sociaux (SENACS). Cet observatoire s'appuie sur une enquête en ligne qui a concerné cette année plus de **1900 centres sociaux**. Cette plaquette annuelle rend compte du travail mené par les équipes salariées et les bénévoles des centres sociaux et des espaces de vie sociale du territoire. Elle vise à développer une meilleure connaissance et reconnaissance de l'action de l'animation de la vie locale.

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale (EVS) sont des équipements de proximité qui organisent des services et des activités. Ils sont aussi des lieux de concertation, d'élaboration et d'animation de projets menés avec et pour les habitants.

Cette publication est éditée dans le cadre d'une collaboration entre les Caisses d'allocations familiales des départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute Vienne, et de l'Union Régionale des Centres Sociaux du Poitou Charentes (URECSO).



TERRITOIRE À DOMINANTE :



56%  
URBAINE



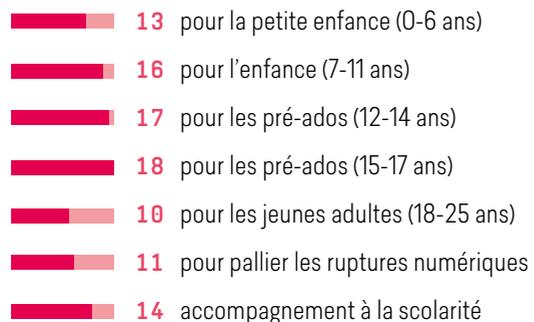
44%  
RURALE

● Cs  
● Evs

**LES ACTIONS**

**En direction des différents âges**

(18 centres sociaux ont répondu)

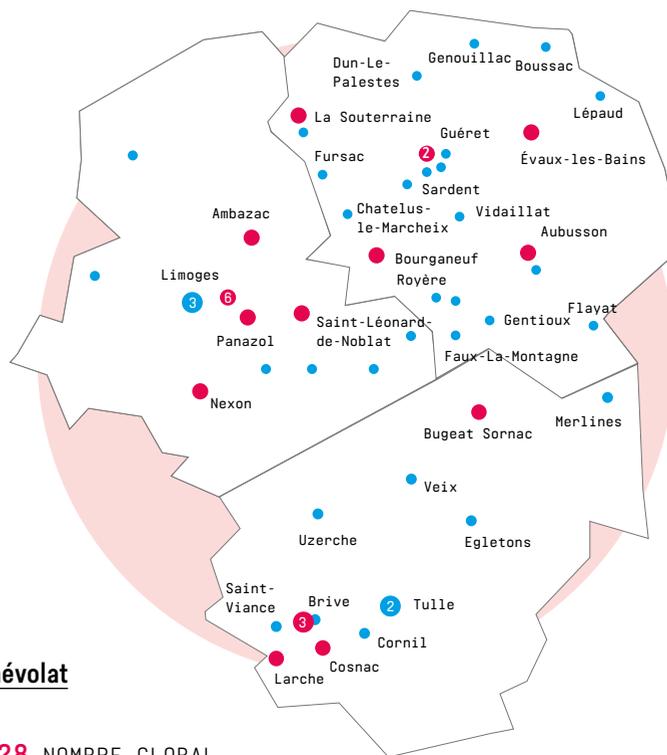


**Pour les habitants et avec les habitants**

131 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES  
5 704 ADHÉSIONS INDIVIDUELLES

**Autres actions**

(18 centres sociaux ont répondu)



**Le bénévolat**

16 628 NOMBRE GLOBAL D'HEURES RÉGIONAL

**LES RESSOURCES HUMAINES**

Dans un centre social, on distingue des emplois structurels qui sont le plus souvent occupés par des permanents et des temps très partiels. Ceci explique la différence entre le nombre d'emplois et le nombre Équivalents Temps Plein.

707 SALARIÉS AU TOTAL  
CE QUI CORRESPOND À 252 ETP

Des écarts importants entre les centres sociaux :

5 SALARIÉS POUR LES PLUS PETITS  
73 SALARIÉS POUR LES PLUS GRANDS

**LES RESSOURCES FINANCIÈRES**

	TOTAL DES PRODUITS	LE PLUS PETIT	LE PLUS GRAND
NATIONAL	+ DE 1 MILLIARD €	93 316 €	5 099 114 €
RÉGIONAL	9 874 487 € €	93 316 €	1 035 506 €